

N° 2020/39  
du 20 mai 2020

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

## DELIBERATION

portant dénomination des voies desservant le secteur du lotissement  
« CHOLLET André »

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n° 69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi organique n° 99-209 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n° 99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- Considérant la nécessité de dénommer certaines voies privées afin d'adresser l'ensemble des administrés de la commune de Païta,
- Sur proposition de la commission de dénomination des voies, places, et édifices publics communaux consultée en sa séance du 12 mai 2020,

### DECIDE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Les voies desservant le secteur du lotissement « CHOLLET André » sont dénommées ainsi qu'il suit et telles que figurant au plan n° 2020-DL-05 du 04/05/2020 annexé à la présente délibération :

Voies	Dénomination	Description géographique
Voie A	Rue André CHOLLET	Depuis la Route du MONT MOU au point P1 jusqu'à La Caricouié au point P3, en passant par le point P2.
Voie B	Route Denis SMADJA	Depuis La Caricouié au point P3 jusqu'au point P4.

**ARTICLE 2 :**

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3 :**

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à la commissaire déléguée de la République pour la province Sud et affichée à la porte de la Mairie.

**LES MEMBRES DU CONSEIL**

*[Handwritten signatures of council members]*

**LE MAIRE**  
*[Signature]*  
Willy GATUHAU



*[Large collection of handwritten signatures and initials, including names like Lagikutu, Mouton, and others.]*

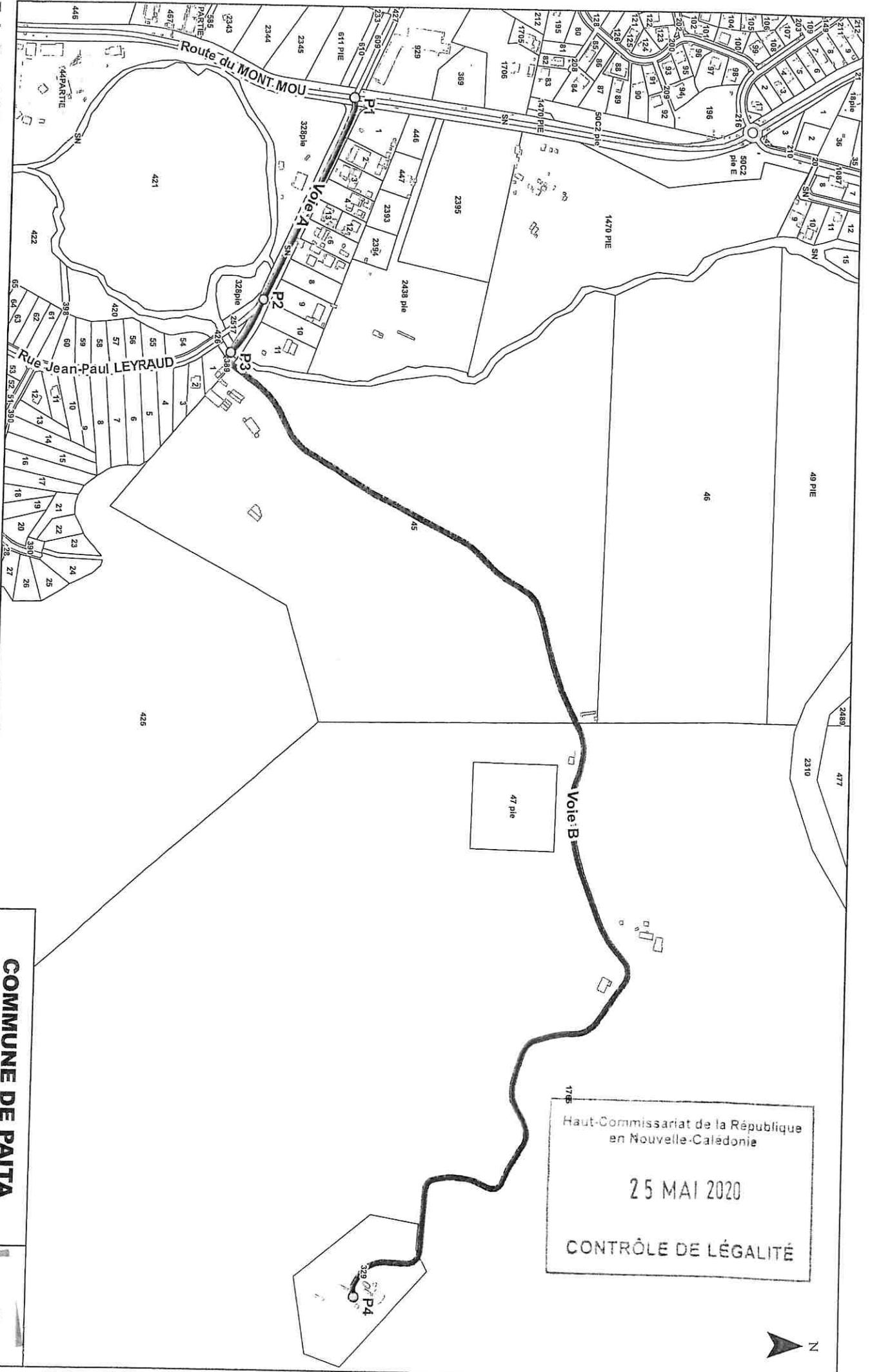
**CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE EN VERTU**  
• de la transmission effectuée le 25 MAI 2020  
• de la notification effectuée le 25 MAI 2020  
• de la publication effectuée le 25 MAI 2020  
Par délégation du Maire  
Le Secrétaire Général  
*[Signature]*  
Philippe MOUTON

**AMPLIATIONS**

- Registre.....	1
- S.A.S.....	1
- S.G.....	1
- SGA.....	2
- DST.....	1
- Cellule Patrimoine.....	1
- Service de l'Urbanisme.....	1
- Brigade de Gendarmerie.....	1
- Service Topo province Sud.....	1
- DITTT.....	1
- Affichage.....	2
- Archives.....	1

**POUR AMPLIATION**  
Païta, le 25 MAI 2020

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie  
**25 MAI 2020**  
**CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**



Haut-Commissariat de la République  
 en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Echelle : 1:5 500

Données sources : GIE SERAIL / DITTT

Réf. Plan : 2020-DL-05 du 04/05/2020

**DÉNOMINATION DES VOIES**

**COMMUNE DE PAITA**

Secteur du  
 lotissement CHOLLET André

